



Mercredi 26 septembre. Le maire, Jean-Noël Carpentier, a présenté le projet de centre-ville à l'Etat lors de la première rencontre des 6 lauréats : agglomération de Saint-Quentin-en-Yvelines, Limoges métropole, métropole d'Aix-Marseille Provence, Saint-Pierre de La Réunion et communauté de communes de Thiers Dore et Montagne.

CENTRE-VILLE

L'ÉTAT SOUTIENT LE PROJET DE MONTIGNY

Le ministère de la Cohésion des territoires a lancé, fin 2017, l'appel à projets « Repenser la périphérie commerciale » auquel la ville a répondu.

Montigny a été retenue avec 5 autres collectivités* !

L'intégration harmonieuse des commerces dans les villes est un vrai défi au niveau national pour les communes et les agglomérations. C'est dans ce contexte que Jacques Mézard, ministre de la Cohésion des territoires, a sollicité les villes confrontées aux zones commerciales vieillissantes. La commune, concernée par cette problématique, travaille en effet depuis longtemps sur ce sujet en partenariat avec l'Etat. En 2011, dans le cadre de l'atelier national « territoires économiques », l'Etat avait déjà sélectionné le site du Parisis et l'axe commercial de la route départementale 14 pour réfléchir à la mutation de ce site. A l'issue des travaux, les participants de l'atelier reconnaissaient déjà qu'il fallait s'orienter vers un axe plus humain, plus agréable sans pour autant renier sa vocation commerciale. La même année, l'aménagement urbain du boulevard

Bordier a ainsi été formalisé avec la révision du Plan Local d'Urbanisme (PLU). Un de ses objectifs est bien de transformer la RD14 en centre-ville en valorisant les espaces publics et privés et en diversifiant ses fonctions (logement, loisirs, espaces verts, commerces). L'ouverture du cinéma Mégarama et des restaurants en 2017 constitue les prémices de ce renouveau. D'ici 10 ans, le boulevard Bordier apparaîtra comme un véritable cœur de ville mêlant de nouveaux logements, des commerces en rez-de-chaussée d'immeubles et des équipements publics (écoles, crèches, cabinet médical, jardins publics...). Le tout arboré, aéré, et, surtout, agréable à vivre.

**Les autres collectivités retenues sont : la communauté d'agglomération de Saint-Quentin-en-Yvelines, Limoges Métropole, la Métropole Aix-Marseille Provence, la ville de Saint-Pierre de la Réunion et la communauté de communes de Thiers Dore et Montagne.*



ENTRETIEN AVEC Jean-Noël Carpentier, MAIRE DE MONTIGNY-LÈS-CORMEILLES

“ L’État, en nous sélectionnant, conforte notre projet novateur et utile ”

Montigny Notre Commune : l’Etat soutient le projet du boulevard Bordier.

Une satisfaction ?

Jean-Noël Carpentier : l’Etat, en nous sélectionnant, prolonge la réflexion engagée en 2011 dans le cadre de l’atelier national « territoires économiques ». Il permet l’aboutissement concret d’un projet novateur et utile pour les habitants. La commune est récompensée aux côtés de la métropole d’Aix-Marseille Provence, Limoges et la communauté d’agglomération de Saint-Quentin-en-Yvelines. En quelque sorte, le gouvernement valide un projet déjà bien engagé, porté par la municipalité depuis longtemps, pour faire muter ce morceau de territoire.

MNC : il s’agit d’une nouvelle étape dans la réalisation du projet ?

JNC : le soutien de l’Etat aide à l’élaboration d’un projet urbain harmonieux. Il ne pourra se réaliser, nous le savons, sans un trafic routier mieux régulé sur le boulevard Bordier. A cet effet, d’importantes avancées ont eu lieu ces derniers mois. L’ensemble des partenaires - Etat, région Île-de-France, département du Val d’Oise, agglomération du Val Parisien et les communes de Pierrelaye, Herblay et Montigny-lès-Cormeilles - est tombé d’accord sur la création d’une nouvelle bretelle sur l’A15 à l’horizon 2021 à hauteur de la rue Marceau-Colin (voir page suivante). En plus, la convention signée en janvier avec l’Etablissement public foncier d’Île-de-France (EPFIF), organisme d’Etat, permet d’obtenir des leviers financiers pour l’achat de parcelles de terrain sur cet axe, une condition essentielle à l’émergence concrète du nouveau centre-ville.

MNC : le cadre de vie de vos administrés est donc au centre du projet ?

JNC : évidemment, c’est une priorité.

Au-delà des actions quotidiennes, la municipalité doit aussi penser à l’avenir. La ville doit se moderniser, s’améliorer pour être plus dynamique et agréable. Ce projet de centre-ville va améliorer le cadre de vie des Ignymontains.

Pour une commune, un centre-ville est un véritable atout de développement. Cela crée des richesses, de l’activité et permet de rénover ou d’installer de nouveaux commerces, des logements et des services (crèche, école, cabinet médical etc).

Un plus pour l’emploi sur notre territoire et la vie quotidienne des Ignymontains.

Un soutien financier et technique

La commune, lauréate de l’appel à projets, bénéficiera d’aides financières pour les études ainsi qu’une expertise technique pour concrétiser le projet. Si Montigny a été choisie par l’Etat c’est notamment grâce à l’avancement du projet et au travail partenarial déjà bien engagé avec les acteurs locaux. De plus, le projet intègre l’ensemble des problématiques liées aux zones commerciales vieillissantes, avec l’ambition de créer un cœur de ville agréable à vivre.



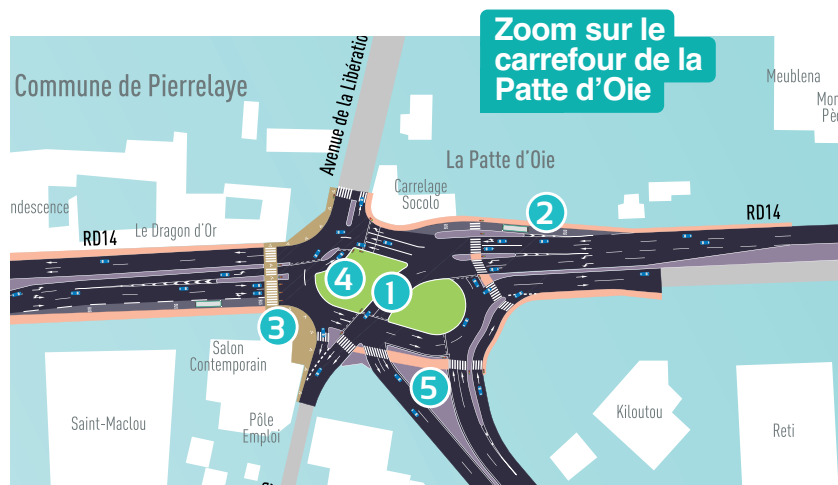
En 2015, les élus ont distribué la pétition aux usagers de la RD14. L’occasion d’expliquer leur volonté d’obtenir des aménagements routiers pour fluidifier la circulation permettant ainsi de créer un vrai centre-ville.

BIENTÔT MOINS DE CIRCULATION BOULEVARD BORDIER (RD14)

Sortie d'autoroute rue Marceau-Colin en 2021 et rénovation de la Patte d'Oie

Afin de fluidifier le trafic, il est prévu l'aménagement d'une nouvelle bretelle sur l'A15 en créant notamment un accès direct entre l'A15 et la rue Marceau Colin menant directement à la zone d'activités des Copistes. Ces aménagements routiers permettront aux automobilistes d'accéder directement par l'A15 à la zone commerciale des Copistes (FNAC, Décathlon, Darty...) sans passer par Montigny-lès-Cormeilles. La circulation sur le Boulevard Bordier (RD14) s'en trouvera largement allégée. En complémentarité le réaménagement de la patte d'Oie d'Herblay permettra également de fluidifier la circulation. Pour en savoir plus, connectez-vous sur www.valdoise.fr

Retour sur les aménagements projetés portant à la fois sur ledit carrefour de la Patte d'Oie et sur l'échangeur n°5 de l'A15.



© Conseil départemental du Val d'Oise

- 1/ Elargissement du carrefour.
- 2/ Création de voies d'insertion pour les bus qui seront prioritaires dans le carrefour.
- 3/ Création de nouvelles voies réservées aux piétons et cyclistes.
- 4/ Création au centre du carrefour de 1000 m² d'espaces verts qui contribueront à redéfinir l'identité de la Patte d'Oie.
- 5/ Pose d'un revêtement particulier sur les îlots et accotements annonçant la forêt de Pierrelaye-Bessancourt toute proche.

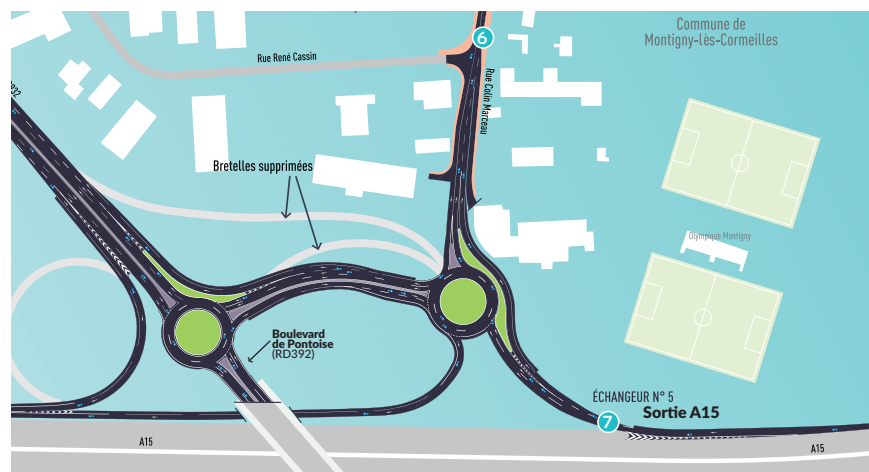
- TROTTOIRS
- ILOTS/ACCOTEMENTS
- ESPACES VERTS
- ZONES MIXTES (CYCLES + PIÉTONS)
- VOIES D'INSERTION BUS

Zoom sur le réaménagement de l'échangeur n°5 de l'A15

Il s'accompagne de la création de nouveaux ronds-points reliés par un barreau permettant ainsi aux automobilistes de choisir plus facilement leur itinéraire. Cet ensemble permettra de relier, dans les deux-sens, le village, la Patte d'Oie mais aussi les Copistes.

6/ Tous les accès existants à la rue Marceau-Colin seront conservés

7/ Création d'une liaison directe entre l'échangeur n°5 existant de l'A15 et la zone des copistes par la rue Marceau Colin. Les nouveaux ronds-points favorisent les double sens pour s'acheminer vers l'A15 facilement sans passer par la RD14



LES ÉTAPES DU PROJET

2003

La requalification du boulevard Bordier fait déjà parler d'elle dans le magazine n°169 de la ville (juin 2003) lors d'un dossier consacré à l'aménagement de la ville.

Début de l'engagement de Montigny dans un projet de requalification du boulevard Bordier en centre-ville et de désengorgement de la RD14.

2010

2011

Lancement de l'Atelier national « territoires économiques », initié par le ministère de l'Environnement, qui conforte le projet de requalifier le boulevard et créer un véritable centre-ville.

Correspondance assidue adressée aux différentes administrations pour appuyer et motiver la nécessité de réaliser un centre-ville. Dans ces nombreux courriers, Jean-Noël Carpentier insiste sur un indispensable réaménagement de la RD14 pour fluidifier le trafic.

2011-2015

MAI 2017

Parution du livre de Jean-Noël Carpentier et David Mangin « Le maire, l'architecte, le centre-ville... et les centres commerciaux » permettant de mieux comprendre les enjeux liés à la rénovation de la RD14.

Les institutions (Etat, région Île-de-France, département du Val d'Oise, agglomération Val Paris) approuvent le projet de réaménagement de la RD14.

SEPTEMBRE 2017

30 NOVEMBRE 2017

Le conseil municipal approuve la convention entre l'établissement public foncier d'Île-de-France, la commune et Val Paris.

DE LA ROUTE DÉPARTEMENTALE AU BOULEVARD DE CENTRE-VILLE

ENTRETIEN AVEC
Giovanni Scandola

CHEF DE PROJET CHEZ SEURA,
CABINET D'ARCHITECTES EN CHARGE DES
ÉTUDES SUR LE PROJET DE CENTRE-VILLE

Montigny Notre Commune : pourquoi la création d'un boulevard urbain à Montigny-lès-Cormeilles est-elle indispensable ?

Giovanni Scandola : la RD14 est un axe qui dessert à la fois la ville, mais qui la scinde en deux. Il n'y a pas réellement, à l'heure d'aujourd'hui, un véritable centre-ville. Cette départementale de près d' 1,5 km longe de nombreuses grandes surfaces qui engendrent un trafic saturé notamment le week-end. Les habitudes de consommation actuelles entraînent des dysfonctionnements et des conséquences négatives sur la qualité de l'espace urbain. Le but est de transformer cette infrastructure routière en un boulevard urbain.

MNC : à quoi va-t-il ressembler ?

GS : l'aspect du boulevard Bordier sera conservé : en effet il ne s'agit pas de supprimer les voies dédiées aux véhicules, ni le stationnement déjà existant. Avant tout, on cherche à embellir les espaces publics en rénovant les trottoirs et les carrefours. On mise aussi sur la plantation de nouveaux espaces paysagers pour créer un écran végétal : arbres, massifs... La réalisation du projet impose de respecter certaines étapes essentielles. Dans un premier temps, il faut réguler le trafic (nouvelle sortie d'autoroute rue Marceau-Colin et rénovation de la Patte d'Oie), ensuite aménager les espaces publics, et enfin transformer les parcelles disponibles en logements avec des commerces ou services en pied d'immeuble. Rendons ce boulevard aux habitants pour qu'il devienne un lieu de vie et non juste une voie de transit.

"BOULEVARD

Par définition, une voie spacieuse urbaine plantée d'arbres"

© Gautier Conquet



VALENCE

La Ville de Valence a transformé un nœud routier en un boulevard bordé d'espaces publics, de logements avec commerces en rez-de-chaussée.



Le maire, l'architecte, le centre-ville... et les centres commerciaux

Paru aux éditions BoD, le livre rédigé par Jean-Noël Carpentier, maire de la commune et David Mangin, architecte-urbaniste met en avant les réflexions des deux protagonistes pour l'aménagement d'un véritable centre-ville à Montigny. A lire pour mieux comprendre les enjeux liés à la requalification du boulevard Bordier en boulevard urbain.

Candidature de Montigny à l'appel à projet « repenser la périphérie commerciale ».

DU 28 MAI AU
30 JUIN 2018

Concertation publique sur le projet de la Patte d'Oie d'Herblay et la rue Marceau-Colin organisée par le conseil départemental.

LE PROJET DE
CENTRE-VILLE
DE MONTIGNY
RETENU COMME
SITE PILOTE
PAR L'ÉTAT.

SEPTEMBRE 2018

1^{ER} TRIMESTRE
2019

Enquête publique sur le projet de la Patte d'Oie d'Herblay et la rue Marceau-Colin.

Etudes opérationnelles et acquisitions foncières sur le boulevard Bordier.

2019

2^E SEMESTRE
2020

DÉMARRAGE
DES TRAVAUX
(RUE MARCEAU-COLIN)

Création de la bretelle d'autoroute Marceau-Colin

2021

2023

AMÉNAGEMENT
DE LA PATTE D'OIE
D'HERBLAY